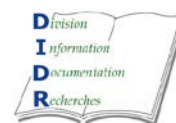


ALGERIE



27 avril 2020



Informations sur la prostitution

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Un phénomène persistant dans la société algérienne	3
1.1 De nombreuses villes touchées par ce phénomène	3
1.2 Les causes profondes liées à l'essor de ce phénomène	5
2. Renforcement du dispositif législatif	5
2.1 Le dispositif législatif	6
2.2 Les différentes actions menées par les autorités du pays dans le cadre de la lutte contre la prostitution.....	7
3. Absence de véritable protection des victimes.....	8
3.1. Qui font face à une stigmatisation sociale.....	8
3.2. Et qui sont peu protégées par les autorités.....	9
3.3. Un dispositif associatif présent mais qui manque de moyens.....	10
Bibliographie.....	11

Résumé : Malgré les stigmates sociaux attachés à toutes les formes de sexualité, l'Algérie a une longue histoire de prostitution. Elle demeure une question importante dans le pays en raison de l'inadaptation des moyens et des actions du gouvernement face à ce phénomène qui prend de l'ampleur ainsi que de l'attitude traditionnelle de la société vis-à-vis des femmes et de la sexualité. Si au cours de ces dernières années, le pays a voté des lois et mené des actions pour prévenir et réduire la prostitution, il ne réussit cependant toujours pas à les faire appliquer efficacement, pour protéger et aider les victimes de la prostitution.

Abstract : Despite social stigma attached to all forms of sexuality, Algeria has a long history of prostitution. Prostitution is still an important issue in the country because of the inadequacy of government actions towards this phenomenon which expands in the country, as well as the traditional attitude of society towards women and sexuality. In recent years, Algeria has passed laws and carried out actions to prevent and reduce prostitution, but still fails to effectively protect and assist victims of prostitution.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Un phénomène persistant dans la société algérienne

Selon la chercheuse et anthropologue Keltouma Aguis, spécialiste de la question¹, la prostitution dans la société algérienne, à l'inverse des idées dominantes, n'est pas un sujet tabou en tant que tel, puisqu'elle a fait l'objet de plusieurs études menées par des chercheurs algériens et ce dès 2002². Lors d'une conférence donnée à ce sujet en 2014, elle relève, « qu'il existe en effet une contradiction entre l'omniprésence des discours sociaux normatifs qui refusent la prostitution et excluent ses acteurs, et **le réel affirmant l'existence de la prostitution et la présence, de plus en plus visible, de ses acteurs**, ce qui poursuit-elle l'a interpellé, dans la mesure où il s'agissait de comprendre comment ces acteurs, en dépit des codes sociaux (religion, loi, morale) arrivent-ils à circuler entre la norme et la transgression»³.

Un sondage effectué par l'Institut Abassa en 2007 a montré que l'Algérie comptait 1,2 million de prostituées clandestines⁴, chacune faisant vivre autour d'elle trois personnes. Il ressortait de ce sondage, que « quatre millions d'Algériens vivaient directement ou indirectement de la prostitution et étaient âgés entre 16 ans et plus »⁵. Ce sondage, réalisé à partir des données de questionnaire sur la population sans domicile fixe, démontrait d'une manière statistique, **que la prostitution est visible dans la société algérienne**⁶.

En 2009, lors du séminaire sur la sexologie qui se tient à l'hôtel Gourara de Timimoun, sur le thème de « La prostitution en Algérie », qui a rassemblé des professionnels de la santé et des avocats⁷, ces derniers n'ont pas manqué d'attirer l'attention des pouvoirs publics **sur la « gravité » de ce phénomène et l'ampleur que ce dernier a pris ces dernières années et ce malgré les tabous.**

1.1 De nombreuses villes touchées par ce phénomène

Selon le rapport mondial publié par la Fondation Scelles en 2019⁸, et ce bien que le Code pénal algérien ait rendu la prostitution illégale en 1966, il existait encore, en 2011, 19 maisons closes officielles sur les 171 qui étaient autrefois réparties sur le territoire pendant la période coloniale. Plutôt que d'être totalement interdites par l'État algérien, ces 19 maisons closes réglementées (d'autres sources en dénombrent une vingtaine⁹) ont simplement été placées sous « contrôle » de la police¹⁰. Dans ces maisons qui exercent en

¹ Keltouma Aguis est anthropologue au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) basé à Oran. Elle l'une des rares spécialistes de la question de la prostitution en Algérie. Elle a réalisé des études et des enquêtes sur la question de la prostitution dans le pays. Elle a étudié notamment le vécu et la représentation des prostituées dans la société Algérienne. Cf. Algérie Part, 08/10/2017 [url](#)

² Centre Jaques-Berque (CJB), 17/12/2014, Rabat (Maroc), [url](#)

³ *Ibid.*

⁴ L'Expression, « La prostitution fait vivre des familles ; La société dans un état de déliquescence », 09/04/2008 [url](#)

⁵ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ El Watan, 30/04/2009 [url](#)

⁸ Fondation Scelles [créée en 1993 par les époux Scelles, cette fondation reconnue d'utilité publique depuis 1994, lutte contre la prostitution sous ses différentes formes. Elle a pour vocation de défendre le respect de la personne humaine contre l'exploitation sexuelle commerciale. Elle intervient dans des activités d'analyse, de sensibilisation et de plaidoyer, en France et en Europe.], 2019 [url](#) p.167

⁹ Elles seraient une vingtaine selon le quotidien algérien El Watan, 17/12/2010 [url](#)

¹⁰ Agoravox, 04/07/2011 [url](#) ; El Watan, 17/12/2010 [url](#)

toute légalité, comme le relève la chercheuse Keltouma Aguis¹¹, les prostitué(e)s bénéficient notamment d'une prise en charge médicale¹².

Selon une enquête menée en 2010 dans une de ces maisons closes à Oran par un journaliste travaillant pour le quotidien national *El Watan*¹³, il ressort : « Elles sont une quinzaine à y travailler et ont 35 ans de moyenne d'âge. **Ces femmes ont toutes connu un passage par la prostitution clandestine** avant de rejoindre une maison close réglementée. Elles en ont fait la demande auprès du commissariat de leur quartier de résidence qui, après enquête, n'autorise que les femmes divorcées et les mères célibataires à entrer dans une maison de tolérance(...)»¹⁴.

Elles y sont soumises à des règles drastiques: elles ne peuvent pas quitter l'établissement sans être accompagnées par quelqu'un et en informer le commissariat. Elles sont fichées et il leur est demandé de donner leur passeport dès qu'elles entrent dans une maison de tolérance. De plus, elles n'ont pas le droit de fréquenter les endroits publics comme les discothèques ou les cabarets. Si une travailleuse du sexe est arrêtée, elle risque une lourde peine de prison¹⁵.

La prostitution est présente dans la plupart des grandes villes algériennes dont Oran, Alger, Béjaïa, Annaba, Tlemcen, Sétif, Tizi-Ouzou, Sidi-Bel-Abbès, Bordj Bourraredj¹⁶.

Le tourisme sexuel est également présent **dans les stations balnéaires algériennes** comme Tichy, petite ville balnéaire située dans la province de Béjaïa, où se trouvaient environ 1 500 personnes prostituées en 2011¹⁷.

En 2018, la persistance du phénomène, associée à un important trafic de drogue dans la région, a conduit des citoyens à se réunir pour alerter les autorités de la ville sur son ampleur en Kabylie en général, et à Tichy en particulier, et sur son impact sur la population¹⁸.

A ce phénomène s'ajoute également **la traite des êtres humains**¹⁹ dont est également affectée l'Algérie. En effet, le pays est devenu depuis plusieurs années un pays de transit pour les migrants subsahariens qui le traversent en quête d'une meilleure vie en Europe. Face aux difficultés pour traverser la Méditerranée, ainsi qu'au durcissement des conditions d'accueil en Europe, ces migrants se retrouvent bloqués dans le pays, où ils sont soumis au travail forcé et à l'exploitation sexuelle à des fins de prostitution²⁰.

¹¹ Pour mener ses recherches sur la prostitution en Algérie, l'anthropologue a choisi comme terrain d'étude la région d'Oran, conduisant notamment ses observations dans la maison de tolérance de Sidi El Houari, les maisons closes, les boîtes de nuit, les salons de coiffure, les salons de thé, les restaurants mais aussi les bains maures. Cf. Telquel, 05/01/2015 [url](#)

¹² La chercheuse relève que ces maisons n'ont jamais été officiellement interdites par l'État algérien mais simplement mises en veille, dans la discrétion la plus totale. Cf. Telquel, 05/01/2015 [url](#)

¹³ El Watan, 17/12/2010 [url](#)

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Fondation Scelles, 2019 [url](#), p.167 ; Algeria Network, 08/06/2014, [url](#)

¹⁷ Liberté Algérie, 23/06/2011 [url](#)

¹⁸ Amaynut, 14/10/2018 [url](#)

¹⁹ La DIDR ne mentionne que de manière incidente cette problématique qui touche l'Algérie, mais qui ne sera pas traitée dans la présente note.

²⁰ US Department of State (USDOS), 20/04/2018 [url](#)

1.2 Les causes profondes liées à l'essor de ce phénomène

Les racines de la prostitution peuvent être multiples et résident essentiellement dans la situation sociale des personnes considérées²¹. A cela s'ajoute la discrimination, à la fois au plan social et au plan légal, à laquelle les femmes algériennes sont confrontées, les rendant ainsi particulièrement vulnérables aux risques de trafics et autres atteintes aux droits humains²². Elles dénoncent rarement les abus sexuels, sujet tabou en Algérie, par honte et par crainte de répercussions sociales ou de déshonneur pour leur famille²³. Elles sont donc socialement stigmatisées comme étant inférieures à leur mari ou à toute figure masculine, ce qui contribue à la culture de l'exploitation sexuelle.

Le recours à la prostitution est également le résultat de la crise économique (pauvreté, dégradation du système d'entraide traditionnel, etc.), d'une blessure (violence conjugale, agression, harcèlement moral et sexuel, discrimination, naissance d'un enfant hors mariage, etc.), toxicomanie et l'appât du gain (le fait de se prostituer est un moyen « facile » de se procurer de l'argent)²⁴. On assiste aussi à **une montée en puissance de la prostitution étudiante au sein des universités**, comme en témoigne une enquête menée en février 2020 au sein de l'université de Tizi Ouzou, par le journal *Observ'Algérie*²⁵.

Enfin, se prostituer peut apparaître, aussi, comme une forme d'opposition à sa famille, comme une expression de colère et/ou de révolte²⁶.

Selon Keltouma Aguis qui a mené plusieurs études sur le sujet²⁷, les célibataires sont la catégorie qui exerce le plus la prostitution²⁸. On y trouve également des personnes divorcées mais aussi, dans une plus faible proportion, des femmes mariées. Certaines se considèrent comme des prostituées régulières et professionnelles et d'autres comme des professionnelles occasionnelles²⁹.

2. Renforcement du dispositif législatif

Au cours des dernières années, l'Algérie a voté des lois et mené des actions pour prévenir et réduire la prostitution, mais elle ne réussit toujours pas à les faire appliquer efficacement pour protéger et aider les victimes de la prostitution³⁰. Comme le relève le rapport du Département d'Etat américain publié en 2018³¹, l'Algérie démontre son effort pour prévenir et combattre le trafic sexuel mais le pays manque encore terriblement des ressources nécessaires pour mettre en place et appliquer ces initiatives³².

²¹ Algeria Network, 08/06/2014 [url](#); L'Expression, 16/04/2006 [url](#)

²² *Ibid.*; El -Watan, 30/04/2009 [url](#)

²³ Human Rights Watch (HRW), 23/04/2017 [url](#)

²⁴ Algeria Network, 08/06/2014 [url](#); L'Expression, 16/04/2006 [url](#); La Dépêche de Kabylie, 11/07/2005 [url](#)

²⁵ Observ'Algérie, 24/02/2020 [url](#)

²⁶ Algeria Network, 08/06/2014 [url](#)

²⁷ AlgeriePart, 08/10/2017 [url](#)

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ FondationScelles, 2019 [url](#)

³¹ US Department of State (USDOS), 20/04/2018 [url](#); US Department of State (USDOS), 11/03/2020, [url](#)

³² FondationScelles, 2019 [url](#)p.167

2.2 Le dispositif législatif

Le document législatif de base qui interdit la prostitution en Algérie est le Code pénal de 1966³³. Il est le seul document qui traite et condamne la prostitution en Algérie, où la vente de sexe n'est illégale que si elle implique une sollicitation publique³⁴.

Il donne également une définition du trafic des êtres humains³⁵ et **prévoit des condamnations pour toute personne qui s'engage ou est, d'une façon ou d'une autre, impliquée dans la traite ou la prostitution.**

Le Code pénal a été révisé en 2015 concernant la prostitution, ce qui a permis, pour l'essentiel, l'augmentation des amendes visant les personnes qui s'y engagent ou y sont impliquées³⁶.

La prostitution y est décrite dans la section « Excitation de mineurs à la débauche et prostitution », qui expose les condamnations appropriées aux différentes formes et pratiques de prostitution³⁷.

Selon l'article 342 dudit code, « Quiconque incite, favorise ou facilite la débauche ou la corruption des mineurs de moins de 18 ans, de l'un ou de l'autre sexe, ou même occasionnellement, est puni d'un emprisonnement de cinq à dix ans et d'une amende de 20 000 à 100 000 DZD (de 143 à 715 euros) »³⁸.

L'article 343 du Code pénal algérien³⁹ condamne le racolage d'une peine de 2 à 5 ans de prison et de 500 à 20 000 dinars algériens d'amende (de 4 à 143 euros)⁴⁰.

Il condamne également d'une peine de prison de deux à cinq ans et d'une amende de 10 000 à 100 000 DZD (de 72 à 715 euros) **les dirigeants d'établissements ouverts au public ou utilisés par le public**, qui tolèrent des activités prostitutionnelles ou le racolage dans ces établissements. Leur licence leur est retirée et l'établissement est fermé pour une durée minimale d'un an à partir du jugement (article 346 du Code pénal).

Enfin, une dernière condamnation de deux à cinq ans de prison avec une amende de 500 à 2 000 DZD (de 4 à 15 euros) concerne « **quiconque tolère l'exercice habituel et clandestin de la débauche** par des personnes se livrant à la prostitution dans des locaux ou emplacements non utilisés par le public, dont il dispose (...) » (article 348 du Code pénal)⁴¹.

Les sanctions pour trafic d'êtres humains vont de trois à dix ans d'emprisonnement, assorties d'une amende de 300 000 à 1 000 000 de dinars algériens (DZD) (de 2 200 à 7 400 euros)⁴². Ces peines peuvent aller jusqu'à dix à vingt ans d'emprisonnement et une amende de 1 000 000 à 2 000 000 DZD (de 7 400 à 14 780 euros) si certaines circonstances sont réunies (articles 303 bis 4 et 303 bis 5 du Code pénal)⁴³.

Dans le cadre du renforcement de la lutte contre la traite des êtres humains par les autorités algériennes, un plan d'action national a été établi en décembre 2015 et un comité

³³ *Ibid.*

³⁴ SBS, 10/08/2017 [url](#)

³⁵ La traite est définie et décrite dans la section « Traite des personnes ». Cf. Code pénal algérien, 2015, [url](#)

³⁶ Fondation Scelles, 2019 [url](#) p.167

³⁷ Cf. Code pénal algérien, 2015, [url](#)

³⁸ Secrétariat général du gouvernement, [url](#); Code pénal algérien, 2015, [url](#); Fondation Scelles, 2019 [url](#) p.167

³⁹ Code pénal algérien, 2015 : [url](#)

⁴⁰ Telquel, 05/01/2015 [url](#)

⁴¹ Fondation Scelles, 2019 [url](#) p.167

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

dédié à la lutte contre toute forme de trafic humain a été institutionnalisé par décret présidentiel en septembre 2016⁴⁴. Ce dernier est chargé de veiller à l'application des instruments législatifs nationaux et internationaux et d'assurer des **échanges d'informations liées à la prostitution** aux trafics des êtres humains, avec les institutions nationales et internationales »⁴⁵.

Selon le rapport du Département d'État américain daté du mois de juin 2018⁴⁶, si « le gouvernement a déployé des efforts importants au cours de la période considérée en poursuivant ses enquêtes, en poursuivant et en condamnant des auteurs de travaux forcés, il n'a pas systématiquement identifié les victimes de la traite, exposant les victimes potentielles – en particulier parmi la population de migrants africains – à des sanctions pénales pour des actes illicites que les trafiquants les ont obligé à commettre, telles que l'immigration illégale et la prostitution »⁴⁷.

2.2 Les différentes actions menées par les autorités du pays dans le cadre de la lutte contre la prostitution

Plusieurs lieux de débauche et réseaux de prostitution ont été démantelés par les autorités au cours de la période récente.⁴⁸

Le 4 mars 2020⁴⁹, les services de sécurité de la wilaya/municipalité de Constantine ont démantelé un réseau de prostitution actif au niveau de la circonscription électorale Ali-Mendjeli. Composé de trois hommes et de trois femmes, âgés de 23 à 49 ans, ce réseau exploitait un appartement situé dans l'une des unités de voisinage, abritant un « bureau d'études et d'affaires ». À l'issue des procédures pénales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur près le tribunal d'El Khroub pour répondre des délits de prostitution sous couvert d'activités commerciales fictives et de partage des revenus de cette dernière⁵⁰.

Le 24 février 2020, plusieurs lieux de débauche ont été démantelés à Mascara⁵¹ et à Tighennif⁵².

Début janvier 2020, les autorités ont procédé au démantèlement d'un réseau de débauche à Mostaganem⁵³, et les éléments de la brigade criminelle relevant de la Sûreté de wilaya de Mascara ont traité une affaire de création d'un lieu de débauche, qui s'est soldée par l'arrestation de dix suspects âgés de 19 à 36 ans, dont trois femmes⁵⁴.

Le 19 octobre 2019, les éléments de la brigade de la police judiciaire de la Sûreté de la daïra/ville d'Ain Turck⁵⁵ ont démantelé un réseau de prostitution composé **de neuf femmes et trois jeunes homosexuels** qui agissaient dans les bars et les boîtes de nuit

⁴⁴ Sud Horizons, 30/07/2019 [url](#) ; El Moujahid, 30/07/2019 [url](#)

⁴⁵ US Department of State (USDOS), 20 /04/2018 [url](#)

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Ne seront ici mentionnées que les actions menées au cours de la période récente et relevées par la presse locale.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ Réflexion, 24/02/2020 [url](#)

⁵² Réflexion, 15/02/2020 [url](#)

⁵³ Réflexion, 19/01/2020 [url](#)

⁵⁴ Réflexion, 04/01/2020 [url](#)

⁵⁵ Localité située à Oran.

de la région⁵⁶. Les mis en cause, âgés entre 18 et 35 ans, étaient originaires de différentes villes et faisaient tous les jours la tournée des bars et des boîtes de nuit de la région dans le but de trouver des clients. Face à leur refus d'indiquer la provenance des moyens avec lesquels ils menaient leur train de vie, un dossier pénal a été constitué à leur encontre qui comprend l'accusation de création d'un lieu de débauche et de prostitution⁵⁷.

Le 28 septembre 2019, un autre réseau de prostitution a été démantelé par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, qui ont procédé à l'arrestation de dix individus de différentes nationalités africaines⁵⁸.

En novembre 2018, dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, les services de police de la sûreté de la daïra/ville de Hassi Mameche, située à Mostaganem, ont procédé à l'arrestation de cinq personnes impliquées dans la création d'un lieu de débauche et de prostitution dans une maison. Elles ont toutes été déférées au tribunal compétent⁵⁹.

En août 2017, les agents de la sûreté de la wilaya/municipalité de Bordj Bou-Arréridj⁶⁰ ont démantelé un réseau de prostitution qui œuvrait au chef-lieu de la wilaya. Les agents qui ont exploité des renseignements sur l'existence d'une maison de rendez-vous située au centre-ville se sont déplacés sur les lieux où ils ont arrêté six personnes, prises en flagrant délit de prostitution⁶¹. Ils ont arrêté la propriétaire de la maison, les femmes qu'elle employait dans ce commerce, ainsi que 2 clients⁶².

Début décembre 2016⁶³, un réseau de débauche et de prostitution a été démantelé dans le village d'Ichiouache, situé dans la commune de Boghni (wilaya de Tizi-Ouzou). Présentées devant le parquet de Draa El Mizan, **trois femmes ont écopé de 18 mois de prison ferme, assortis d'une amende de 20000 dinars**. Six autres femmes ont été condamnées à 6 mois de prison avec sursis, assortie d'une amende de 20000 dinars, et un homme à six mois de prison ferme⁶⁴.

3. Absence de véritable protection des victimes

3.1. Qui font face à une stigmatisation sociale

Selon les propos de la chercheuse au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) à Oran, Keltouma Aguis, on constate l'existence dans la société algérienne « **des discours sociaux qui sont hétéros/normatifs, alimentés par la religion, la morale et le Code pénal et un refus total de la prostitution comme pratique et une incitation à sanctionner socialement les acteurs de la prostitution, laquelle va de l'exclusion et la marginalisation à la stigmatisation** »⁶⁵.

⁵⁶ Réflexion, 19/09/2019 [url](#)

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ El Moudjahid, 28/09/2019 [url](#)

⁵⁹ Réflexion, 26/11/2018 [url](#)

⁶⁰ Ville située à 220 km à l'est de la capitale, entre Alger et Constantine.

⁶¹ El Moudjahid, 09/08/2017 [url](#)

⁶² *Ibid.*

⁶³ El Moudjahid, 14/12/2016 [url](#)

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Pour mener ses recherches sur la prostitution en Algérie, l'anthropologue a choisi comme terrain d'étude la région d'Oran, conduisant notamment ses observations dans la maison de tolérance de Sidi El Houari, les maisons closes, les boîtes de nuit, les salons de coiffure, les salons de thé, les restaurants mais aussi les bains maures. Telquel, 05/01/2015 [url](#)

En effet, compte tenu de l'aspect tabou que véhicule la sexualité de manière générale au sein de la société algérienne, les travailleuses du sexe portent un double fardeau: en tant que femmes qui non seulement ont des relations sexuelles en dehors du mariage, mais qui en font aussi activement le commerce⁶⁶.

Cette stigmatisation, renforcée par la loi, les conduit à garder le silence⁶⁷. Cela fait du travail du sexe féminin un des aspects le plus caché de la vie sexuelle à travers le monde arabe⁶⁸. Elles sont en outre la plupart du temps méprisées voire rejetées par leur famille⁶⁹. Ainsi, en mars 2012, une femme seule vivant avec ses filles dans une banlieue d'Alger aurait vu sa maison incendiée par un « groupe de jeunes » après avoir été chassée de son domicile pour « de prétendus soupçons de prostitution »⁷⁰.

Dans ce contexte, « les déviances sexuelles » sont également refoulées, par peur des jugements des autres. Ainsi, selon un article publié par le site d'information *Algérie 360*, des hommes à tendance homosexuelle se tournent vers la prostitution pour vivre leur sexualité pleinement⁷¹. Enfin, il convient aussi de relever, qu'en 2016, les travailleurs du sexe forment la population la plus touchée par le VIH en Algérie avec un taux de prévalence de 5,2%⁷², ce qui opère une double stigmatisation de cette population⁷³.

Ensuite, il s'avère très difficile d'aider ces personnes, qui risquent très souvent d'être poursuivies par la justice⁷⁴. Méprisées par la famille et la société, elles n'ont souvent d'autres choix que de retourner dans la rue ou de s'installer dans des hôtels ou maisons de location⁷⁵.

3.2. Et qui sont peu protégées par les autorités

Malgré des efforts pour classifier les différents types de participation à la prostitution et à la « débauche », l'Algérie ne protège toujours pas les victimes de la prostitution⁷⁶.

Dans le Code pénal, est condamnée toute personne qui, d'une façon ou d'une autre, contribue à la prostitution⁷⁷. Par conséquent, **bien que victimes et probablement incapables de payer une amende, les personnes qui se prostituent sont verbalisées et emprisonnées**⁷⁸.

Cette pénalisation n'aide pas les efforts d'élimination de la prostitution, mais, au contraire, contribue au phénomène⁷⁹.

Comme **les victimes sont condamnées de plus en plus souvent**, leurs difficultés sociales et financières s'aggravent, ce qui finalement renforce l'influence et le pouvoir de ceux qui contrôlent les personnes prostituées⁸⁰. Par ailleurs, l'application des lois de protection des victimes de la prostitution est confiée à la police alors qu'elle serait

⁶⁶Muftah, 11/12/2013 [url](#)

⁶⁷*Ibid.*

⁶⁸*Ibid.*

⁶⁹*Ibid.*

⁷⁰Le Matin d'Algérie, 07/03/2012 [url](#). Voir également, Immigration and Refugee Board of Canada, 13 /08/2015 [url](#)

⁷¹Algérie 360, 31/03/2013, [url](#)

⁷²UNAIDS, s.d.[url](#)

⁷³United Nations Human Rights -Office of the High Commissioner, 10/05/2016 [url](#)

⁷⁴ Algeria Network, 08/06/2014 [url](#)

⁷⁵*Ibid.*

⁷⁶ Fondation Scelles, 2019 [url](#)p.167

⁷⁷ Cf. Art. 342 du Code Pénal algérien (voir *supra*).

⁷⁸ Algeria Network, 08/06/2014 [url](#)

⁷⁹*Ibid.*

⁸⁰ Fondation Scelles, 2019 [url](#)p.167

directement liée à l'installation de la prostitution en Algérie malgré son illégalité⁸¹. En effet, la plupart des ménages et des entreprises en Algérie considèrent que la corruption dans la police est largement répandue⁸². La fiabilité de la police est donc remise en cause lorsqu'il s'agit de protéger les victimes ou d'arrêter les trafiquants d'êtres humains⁸³.

3.3. Un dispositif associatif présent mais qui manque de moyens

Un certain nombre d'organisations militantes pour les droits humains localesl uttentent faveur des droits des femmes en Algérie comme le Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (CIDDEF), SOS Femmes en détresse [*Women in Distress*], l'Association féministe pour l'épanouissement de la personne et l'exercice de la Citoyenneté(AFEPEC) ainsi que la Ligue Algérienne pour la Défense des droits de l'Homme (LADDH) qui participe également dans la lutte contre le trafic des êtres humains⁸⁴.

Cependant, ces ONG locales disposent de peu de moyens notamment en terme financier pour apporter des changements significatifs à ce phénomène et aider les victimes⁸⁵. Le rapport de la Fondation Scelles⁸⁶ relève que l'accent doit être mis sur la mise en œuvre des mesures de protection des victimes, des témoins et des dénonciateurs ainsi que sur les mécanismes d'assistance aux victimes⁸⁷.

D'aucuns notent que pour permettre de renforcer la prévention et l'assistance auprès des victimes de la prostitution, des modifications significatives en matière de stigmatisation de la violence sexuelle, qu'elles soient d'ordre domestique ou liées à un harcèlement sexuel de quelque nature que ce soit, devraient être apportées dans la législation algérienne⁸⁸. Il ressort de plusieurs articles publiés à ce sujet⁸⁹ que **pour endiguer le phénomène de prostitution dans le pays, la participation de tous est nécessaire** et pas uniquement sur le plan répressif en fermant les lieux de débauche. Il s'agit également de mettre l'accent sur le côté social et de permettre à la société civile et surtout au milieu associatif et aux psychologues de jouer un rôle capital en faisant des campagnes de sensibilisation et de dénonciation des dangers de la prostitution⁹⁰. Une prise en charge multidisciplinaire s'impose de la part des directions de l'action sociale (DAS), qui doit fournir une aide qui est plus que nécessaire pour réhabiliter ces femmes en détresse et tenter leur réinsertion dans le tissu social algérien⁹¹.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Ibid.*

⁸³ Fondation Scelles, 2019 [url](#)p.167

⁸⁴Cf.Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, [url](#) ; Fondation Scelles, 2019 [url](#)

⁸⁵ Fondation Scelles, 2019 [url](#)p.167

⁸⁶ Fondation Scelles, 2019 [url](#)p.167

⁸⁷ Algérie Plurielle ,12/10/2015[url](#) ; Le Monde Diplomatique, 08/2014, [url](#)

⁸⁸ Fondation Scelles [url](#)

⁸⁹ L'Expression, 16/04/2006 [url](#); Algérie Presse Service (APS), 30/07/2018[url](#)

⁹⁰ Fondation Scelles [url](#)

⁹¹ L'Expression, 16/04/2006 [url](#); Algérie Presse Service (APS), 30/07/2018[url](#)

Bibliographie

Sites web consultés le 26/04/2020

Textes juridiques

Secrétariat général du gouvernement, « Loi n° 15-19 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal », Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, n° 71, 30/12/2015
<https://www.joradp.dz/ftp/jo-francais/2015/f2015071.pdf>;

Secrétariat général du gouvernement, Code pénal algérien, 2015,
<https://www.joradp.dz/trv/fpenal.pdf>

Organisations internationales

UNAIDS, « Country-Algeria », s.d.
<https://www.unaids.org/en/regionscountries/countries/algeria>

United Nations Human Rights -Office of the High Commissioner , « Algeria / Right to health: "More efforts needed to ensure that no one is left behind" – UN expert », 10/05/2016
<https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=19935&LangID=E>

Institutions nationales

US Department of State (USDOS), « Country Report on Human Rights Practices 2017 – Algeria », 20 /04 2018 <https://www.ecoi.net/en/document/1430294.html>

US Department of State (USDOS), « Algeria -Country Reports on Human Rights Practices for 2019", 11/03/2020
<https://www.state.gov/reports/2019-country-reports-on-human-rights-practices/algeria>

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, «Annuaire international des structures d'accueil des victimes de violence-Algérie », s.d. p. 3-4
https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/annuaireinternational-structureslocales-daccueil_01082018_cle02211e.pdf

Immigration and Refugee Board of Canada, « Algérie : information sur la situation des femmes célibataires ou divorcées qui vivent seules, particulièrement à Alger; information indiquant si elles peuvent obtenir un emploi et un logement; services de soutien qui leur sont offerts (2012-2015) », 13/08/2015 <https://www.refworld.org/docid/55dedd414.html>

ONG

Human Rights Watch (HRW), « Votre destin est de rester avec lui – La réponse de l'Etat à la violence domestique en Algérie » 23/04/2017
<https://www.hrw.org/report/2017/04/23/your-destiny-stay-him/state-response-domestic-violence-algeria>

Fondation Scelles, " Rapport mondial -Système prostitutionnel : nouveaux défis, nouvelles réponses", 2019

https://www.fondationscelles.org/pdf/RM5/5e_Rapport_mondial_Fondation%20SCELLE_2019_telechargement.pdf

Centre de recherches

Centre Jaques-Berque (CJB), « Conférence : Keltouma Aguis, « La prostitution dans la société algérienne » 17/12/2014, Rabat (Maroc) <https://iismm.hypotheses.org/19384>

Médias

El Moudjahid, « Constantine/Ali-Mendjeli : un réseau de prostitution démantelé », 04/03/2020 <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/149284>

Réflexion, « Mascara : Démantèlement d'un lieu de débauche », 24/02/2020 <https://www.djazairess.com/fr/reflexion/60841>

ObservAlgérie, « Prostitution à l'université de Tizi Ouzou : L'enquête », 24/02/2020 <https://www.observalgerie.com/prostitution-a-luniversite-de-tizi-ouzou-lenquete/2020/>

Reflexion,, « Trois personnes arrêtées et des psychotropes saisis à Mascara : Un lieu de débauche démantelé à Tighennif » 15/02/2020 <https://www.djazairess.com/fr/reflexion/60646>

Réflexion, « Un réseau de débauche demantelé à Mostaganem : Deux cadres de Mostaland arrêtés aux Sablettes », 19/01/2020 <https://www.djazairess.com/fr/reflexion/60087>

Réflexion, « Pour création d'un lieu de débauche: 10 individus arrêtés à Mascara », 04/01/2020 <https://www.djazairess.com/fr/reflexion/59783>

Réflexion, « ORAN : Un réseau de prostitution démantelé à Ain Turck », 19/09/2019 <https://www.djazairess.com/fr/reflexion/58294>

Sud Horizons, « Lutte contre la traite des êtres humains : un projet de loi en cours d'élaboration », 30/07/2019

<https://sudhorizons.dz/fr/les-news/les-manchettes/49232-lutte-contre-la-traite-des-personnes-un-projet-de-loi-en-cours-d-elaboration>

El Moudjahid, « Criminalité : démantèlement d'un réseau international de prostitution », 28/09/2019 <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/142468>

El Moujahid, « Traite des personnes : Un phénomène limité en Algérie -Un avant-projet de loi spécifique à la lutte contre la traite des personnes sera présenté en 2020 », 30/07/2019 <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/140012>

Réflexion, « Hassi Mameche: 5 individus arrêtés pour prostitution », 26/11/2018 https://www.reflexiondz.net/HASSI-MAMECHE-5-individus-arretes-pour-prostitution_a53560.html

Amaynut, « La population de Tichy veut mettre un terme à la prostitution et à la drogue », 14/10/2018 <https://tamurt.info/fr/la-population-de-tichy-veut-mettre-un-terme-a-la-prostitution-et-a-la-drogue/>

Algérie Presse Service (APS), « La traite des êtres humains: plusieurs mesures pour la prise en charge des victimes », 30/07/2018 <https://www.djazairess.com/fr/apsfr/476949>

SBS, « Sex work and Law - it's complicated », 10/08/2017
<https://www.sbs.com.au/topics/voices/culture/article/2017/08/10/sex-work-and-law-its-complicated>

Algérie Part, « Enquête. Farida, Nadjat, Amel et Faty: dans la peau des prostituées Algériennes », 08/10/2017 <https://algeriepartplus.com/enquete-farida-nadjat-amel-faty-peau-prostituees-algeriennes/>

El Moudjahid, « Bordj Bou-Arréridj, démantèlement d'un réseau de prostitution », 09/08/2017 <http://www.elmoudjahid.com/fr/flash-actu/18476>

El Moudjahid, «Démantèlement d'un lieu de débauche et de prostitution », 14/12/2016
<http://www.elmoudjahid.com/fr/flash-actu/17810>

Telquel, « Prostitution: le paradoxe algérien », 05/01/2015
https://telquel.ma/2015/01/05/prostitution-paradoxe-algerien_1428582

Le Monde Diplomatique, « Sexe, jeunes et politique en Algérie », 08/2014,
<https://www.monde-diplomatique.fr/2014/08/DAUM/50713>

Algerie Network, « Faut-il réglementer la prostitution », 08/06/2014
<https://algerienetwork.com/algerie/prostitution-en-algerie-faut-il-reglementer-la-prostitution/>

Muftah, « In the Flesh: Female Sex Work & HIV in the Middle East & North Africa », 11/12/2013 <http://www.wluml.org/fr/node/8792>

Algérie 360, « La prostitution prend de l'ampleur à travers le territoire national- la face cachée du business du sexe », 31/03/2013
<https://www.algerie360.com/la-prostitution-prend-de-l-ampleur-a-travers-le-territoire-national-la-face-cachee-du-business-du-sexe/>

Le Matin d'Algérie, « De Hasni De Hassi Messaoud à Alger: l'inquisition contre les femmes seules... », 07/03/2012
<https://www.lematindz.net/news/7545-de-hassi-messaoud-a-dergana-linquisition-contre-les-femmes-seules.html>

Agoravox, « Algérie : faut-il réglementer la prostitution », 04/07/2011
<https://www.agoravox.fr/actualites/international/article/algerie-faut-il-reglementer-la-97001>

Liberté Algérie, « L'État réagit contre la prostitution à Tichy – Une descente musclée a eu lieu mardi soir dans les cabarets », 23/06/2011
<https://www.liberte-algerie.com/actualite/letat-reagit-contre-la-prostitution-a-tichy-93467>

El Watan, « Dans l'intimité d'une maison de tolérance algérienne », 17/12/2010
<https://www.afrik.com/dans-l-intimite-d-une-maison-close-algerienne>

L'Expression, « La prostitution fait vivre des familles-La société dans un état de déliquescence », 09/04/2008 <https://www.djazairess.com/fr/l'expression/51558>

El Watan, « La prostitution tisse sa toile dans les grandes villes », 30/04/2009
<https://www.elwatan.com/archives/fait-du-jour/la-prostitution-tisse-sa-toile-dans-les-grandes-villes-30-04-2009>

L'Expression, « La prostitution fait des ravages », 16/04/2006
<https://www.djazairess.com/fr/lexpression/33994>

La Dépêche de Kabylie, « Pauvreté, mendicité et prostitution », 11/07/2005
<https://www.depechedekabylie.com/national/6372-pauvrete-mendicite-et-prostitution/>

Autre

Algérie Plurielle (blog), « En Algérie, si tu veux survivre, tu dois mentir à tout le monde : à ta famille, à tes amis, à ton copain, même à toi-même, parfois. », 12/10/2015
<http://algerie.over-blog.com/2015/10/en-algerie-si-tu-veux-survivre-tu-dois-mentir-a-tout-le-monde-a-ta-famille-a-tes-amis-a-ton-copain-meme-a-toi-meme-parfois.html>